

Par courriel : rigdsag@globetrotter.net

Québec, le 20 mai 2005

Monsieur Luc Caron
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles
de L'Islet-Montmagny
156, 5^{ième} Avenue
L'Islet (Québec)
G0R 2C0

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à
Saint-Cyrille-de-Lessard

Monsieur,

À la suite de la consultation publique tenue les 29 et 30 mars derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire une réponse à la question suivante :

1. Lors de la première partie de l'audience publique, vous vous étiez engagés à interrompre l'effluent du système de traitement du lixiviat à 179 l/s, la plus élevée des 3 valeurs de débits d'étiage utilisées pour la détermination des objectifs environnementaux de rejet (OER) dans la rivière Bras d'Apic. Ces débits ont depuis été revus à la baisse par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et des exigences plus sévères édictées pour les OER. La commission désire connaître vos intentions à l'égard de la gestion du système de traitement du lixiviat, ainsi que les modifications requises à ce système, le cas échéant, pour répondre à ces nouvelles exigences ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

